



À tous les adhérents du
FOYER RURAL DE CHAMPVANS
et à tous les partenaires & bénévoles
qui permettent la réalisation de ses activités...

Champvans, le 21 septembre 2022

Bonjour à tous,

L'assemblée générale annuelle prévue par nos statuts aura lieu à la salle des fêtes de Champvans, avenue de la gare :

VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 à 19h30.

Ordre du jour :

- **Emargement sur la liste des adhérents 2022-2023** (ceux qui ont rempli le bulletin et réglé leur cotisation depuis le 01/09/2022 - valable jusqu'au 31 août 2023 (il y aura possibilité de mettre son adhésion de 8€ ou 12€ sur place entre 19h15 et 19h30) ce qui déterminera le nombre de votants.
- **Rapport moral 2021-2022 et rapport d'activités inter-sections** par Hervé, président, & présentation des responsables de sections pour 2022-2023. Vote.
- **Rapport financier 2021-2022** par Edith, trésorière. Vote.
- Vote du montant des **cotisations 2023-2024**.
- Vote du nouveau **règlement intérieur de l'association** (peu de modifications qui seront précisées).
- **Questions diverses.**

—

La participation à l'AG de tous les adhérents est très importante pour la vie d'une association ; tous les administrateurs du FRC comptent sur votre présence (il est rappelé que les votes par correspondance ou par procuration ne sont pas prévus dans nos statuts) et je vous remercie de me confirmer votre présence par mail avant le 19 octobre à

association@foyerruraldechampvans.dujura.com

Pour terminer la soirée de façon conviviale, un buffet de grignotages sucrés-salés et boissons sera offert à tous par le foyer rural de Champvans, qui fête ses 75 ans en 2022...

Bien cordialement,

Le Président du Foyer rural de Champvans,
Hervé Benoit-Chieux